



PRIX AFFI – NYSE EURONEXT DE LA MEILLEURE THESE SOUTENUE EN 2009

En partenariat avec NYSE Euronext, l'Association Française de Finance, AFFI, organise un prix annuel dénommé "Prix de thèse NYSE Euronext -AFFI". Ce prix est la suite des prix de thèse « Compagnie des Agents de change » ou « CAC » ou « Bourse de Paris » ou « Euronext Paris ».

Ce prix a pour objet de récompenser **une thèse** de doctorat soutenue **en 2009** dans une université ou établissement d'enseignement supérieur francophone. De façon générale, les travaux peuvent traiter : de la place des valeurs mobilières dans l'épargne et le financement de l'économie, de leur rôle dans la politique financière des entreprises, de l'organisation et du fonctionnement des marchés et de la gestion des valeurs mobilières dans le cadre de l'Euro. Les prix peuvent aussi bien récompenser des travaux portant sur les marchés d'actions et d'obligations que sur les marchés dérivés, ainsi que les analyses historiques.

Le jury est cette année présidé par le Professeur Jacques HAMON (Université Paris Dauphine). Les autres membres du jury sont Patrick HAZART (représentant NYSE Euronext) et les Professeurs Pascal FRANCOIS (HEC Montréal), Jean-François GAJEWSKI (Université de Savoie) et Jean-Luc PRIGENT (Université de Cergy).

Le montant annuel des prix est fixé à quinze cents euros. Si la thèse primée porte sur la gestion des risques financiers, un prix supplémentaire de quinze cents euros sera attribué par la section française de l'Association Internationale des Professionnels de la Gestion des Risques, PRMIA (Professional Risk Managers' International Association).

➤ *Date clef* : 15/01/2010, date limite de dépôt des candidatures

➤ *Dossier de candidature* :

Les deux pré-rapports de soutenance, le rapport du jury et un résumé de la thèse aussi détaillé que possible devront être envoyés, au plus tard le 15/01/2010, en format électronique à hamon@dauphine.fr

Deux exemplaires papiers de la thèse seront à envoyer ultérieurement sur demande du jury en format papier et en format électronique.